**38ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(3-14 mai 2021)**

**Estonie**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 4 mai 2021 (après-midi)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation de l’Estonie pour la présentation de son rapport.

La France salue les progrès réalisés en matière de droits de l’Homme en Estonie, notamment la création d’une institution nationale de promotion et de protection des droits de l’Homme, et invite les autorités à poursuivre leurs efforts en mettant en œuvre les recommandations suivantes :

1- Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

2- Ratifier le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ;

3- Prendre toutes les mesures pour lutter contre les discriminations et les discours de haine visant des personnes du fait de leur appartenance ethnique et religieuse ou de leur orientation sexuelle et identité de genre et traduire ces dispositions dans le code pénal.

Je vous remercie./.